

## Électricité et gaz naturel : mieux comprendre pour devenir acteur de sa consommation

Le médiateur national de l'énergie et l'Institut national de la consommation partagent la conviction que *savoir, c'est prendre le contrôle de sa consommation*. Ils lancent le 19 novembre 2018 une campagne télévisée sur les chaînes de France télévision.

Avec l'arrivée de l'hiver, la hausse du prix de l'énergie et une plus grande sensibilité écologique, les consommateurs scrutent leurs factures d'énergie et sont plus attentifs à leur consommation. La nouvelle campagne d'information du médiateur national de l'énergie et de l'Institut national de la consommation, développée dans le cadre d'un partenariat mis en place depuis 2009, s'est donnée pour objectif d'aborder des thèmes simples mais essentiels afin accompagner les Français dans leur compréhension des marchés de l'électricité et du gaz naturel.

Actuellement, les consommateurs peuvent choisir des offres proposées par une 30<sup>aine</sup> de fournisseurs d'énergie. La concurrence entre les fournisseurs « historiques » et alternatifs peut être une opportunité pour les consommateurs qui doivent toutefois rester vigilants sur les pratiques commerciales de certains acteurs.

La campagne se décline en 5 émissions télévisées ConsoMag et 10 vidéos d'une minute sous forme de questions/réponses d'expert.

### 5 ConsoMag TV :

- Le rôle du fournisseur d'énergie
- Les prix de l'énergie
- Les offres de fourniture d'énergie
- Le règlement d'un litige avec un fournisseur
- La marche à suivre lorsque l'on a été démarché par un fournisseur

Ces émissions ConsoMag de 2 minutes sont diffusées sur France Télévisions du 19 au 23 novembre puis du 3 au 7 décembre 2018 et également sur la chaîne YouTube ConsoMag et les sites [www.inc-conso.fr](http://www.inc-conso.fr), [www.energie-mediateur.fr](http://www.energie-mediateur.fr) et [www.energie-info.fr](http://www.energie-info.fr). L'audience cumulée de cette émission est en moyenne de 3 millions de téléspectateurs par programme.

### 10 vidéos « Minute pratique » :

- Comprendre le rôle des fournisseurs d'énergie
- Comment décrypter sa facture d'électricité ou de gaz ?
- Comment réagir en cas de coupure d'électricité ?
- Quels sont les réflexes à avoir si je suis démarché par un fournisseur d'énergie ?
- Comment agir en cas de difficultés de paiement de sa facture d'énergie ?
- Découvrir les offres d'électricités liées aux compteurs nouvelles générations
- Comprendre les offres de gaz vert
- Qu'est ce qu'une entreprise locale de distribution ?
- Est-il préférable d'avoir le même fournisseur pour l'électricité et le gaz, ou deux différents ?
- Comprendre les rabais annoncés par les fournisseurs d'énergie

Ces vidéos sont mises gratuitement à votre disposition si vous souhaitez les diffuser sur votre site internet.

L'Institut national de la consommation produit l'émission d'information des consommateurs ConsoMag



Anne-Juliette REISSIER :  
01 45 66 20 35 / 06 10 63 02 16  
[aj.reissier@inc60.fr](mailto:aj.reissier@inc60.fr)

Le médiateur national de l'énergie est une autorité publique indépendante chargée d'informer les consommateurs d'énergie sur leurs droits et de recommander des solutions à leurs litiges.



Emilie POURQUERY 01 44 94 66 61 / 06 17 77 11 41  
[emilie.pourquery@energie-mediateur.fr](mailto:emilie.pourquery@energie-mediateur.fr)  
Caroline KELLER 01 44 94 66 19 / 06 46 74 00 44  
[caroline.keller@energie-mediateur.fr](mailto:caroline.keller@energie-mediateur.fr)